

panorapresse.ouest-france.fr

Soupçons de détournement de fonds chez l'association de parents d'élèves

4-5 minutes

« Écœurés », « trahison » : l'association de parents d'élèves en crise sur des soupçons de détournement de fonds à [Deauville](#)



L'association des parents d'élèves de l'école primaire à [Deauville \(Calvados\)](#) devrait être dissoute après des soupçons de détournement de fonds. | Archives Ouest-France

Depuis quelques semaines, l'association des parents d'élèves (APE) de l'école primaire – maternelle Breney et élémentaire Fracasse – est en crise en raison de soupçons de détournement de fonds à [Deauville \(Calvados\)](#). Il serait question d'une somme de 12 000 €.

L'association des parents d'élèves (APE) de l'école primaire – [des pôles maternelle Breney](#) et élémentaire Fracasse – à [Deauville \(Calvados\)](#) est en crise. En raison de soupçons de détournement de fonds d'une hauteur avoisinant les 12 000 €, la gestion financière va être reprise par la direction de l'école publique.

La situation a été découverte début avril 2026 quand deux chèques de 6 000 € sans provision ont été retournés à l'école. Ils devaient payer l'animation du cirque au Pom's. «Il y a eu des mouvements anormaux au moins depuis les huit derniers mois sur le compte de l'APE, mais il n'y a aucun relevé

comptable pour l'argent liquide dans la caisse métallique pour les ventes de gâteaux, explique Aurore Guillier, parent d'élève, qui a mené son enquête. Les parents sont écoeurés. Il y a un sentiment de trahison fort aussi du côté des enseignants car c'était une personne qu'ils côtoyaient tous les jours. Cette histoire fait vibrer tout [Deauville](#).»

Un « courrier de dénonciation » envoyé

Pour le moment, aucune plainte n'est déposée. «Je ne suis pas informée de ces faits à ce stade», répond [Élise Bayet, la procureure de la République de Lisieux](#) ce vendredi 22 mai 2026. Un collectif de parents d'élèves voulait porter plainte mais « nous ne pouvons pas car ce n'est pas un préjudice direct, précise Aurore Guillier. Nous allons préparer, ce week-end, un courrier de dénonciation pour l'envoyer au tribunal de [Lisieux](#) afin qu'une enquête plus poussée soit ouverte. La plainte permettrait de faire appel au fonds de garantie si la personne est insolvable et de faire en sorte qu'elle ait l'interdiction de remonter une autre association. Nous allons essayer de recueillir le maximum de signatures.»

Lire aussi : [Le célèbre réalisateur Xavier Dolan sera présent à la 40e édition du Festival du film de Cabourg et va présider un jury.](#)

De son côté, la municipalité a été informée des faits. «Nous faisons ce qu'il faut pour remédier à cette situation afin que ça ne porte pas préjudice aux projets des élèves et à l'image de l'école, souligne [Catherine Perchey](#), maire adjointe en charge de l'enseignement. Nous avons organisé une réunion d'information avec les représentants des parents d'élèves du conseil d'école. » L'Office central de la coopérative à l'école (OCCE) du [Calvados](#) « a avancé l'école pour qu'elle puisse payer le projet du cirque» .

La direction de l'école prend la main

Selon l'élue, «la directrice d'école ne peut pas porter plainte. Celle-ci peut être déposée au niveau de la direction académique, indique-t-elle. Au niveau de la mairie, on ne peut pas non plus car nous ne sommes pas impactés par les faits.» Elle certifie qu'il n'y aura «aucune conséquence pour les projets de l'école à la rentrée, car la mairie va soutenir l'école jusqu'à la mise en place d'une procédure de remboursement» .

Lire aussi : [Deauville](#) et le Hong Kong Jockey Club s'allient autour de la filière équine et du tourisme international

D'ores et déjà, une nouvelle organisation est mise en place. «Toutes les actions aux bénéfices des élèves seront maintenant gérées par la directrice de l'école. Il n'y aura plus d'association de parents d'élèves, informe-t-elle. La directrice de l'école va faire un courrier aux parents pour expliquer ce changement de procédure.» Pour Aurore Guillier, il est important de rétablir la confiance. «Il faut que l'on continue à se mobiliser pour l'école, pour nos enfants.» L'APE, une association de loi 1901, devrait être dissoute.

Aurore Coué